



Vendredi, le 4 octobre 2019
Palais des congrès de Montréal



Guide de l'exposant

Nous vous invitons à consulter ce guide afin de préparer votre participation à la Journée carrière Québec du 4 octobre 2019. Veuillez noter que durant la journée de l'événement, notre personnel est présent pour répondre à toutes vos demandes.

Nous vous souhaitons une bonne journée de recrutement !

La Fédération des médecins résidents du Québec



www.journeecarrierequebec.ca

HORAIRE DE LA JOURNÉE DU 4 OCTOBRE 2019

8 h 00 à 11 h 30	Mise en place des kiosques
11 h 30 à 13 h 00	Activité de la FMRQ : dîner Journée carrière Québec (pour les médecins résidents seulement)
13 h 00 à 17 h 00	Journée carrière Québec 2019
17 h 00 à 20 h 00	Démontage des kiosques

TARIF POUR RÉSERVER UN ESPACE DE 10 x 10

Inscription **avant le 30 août 2019** : 1335 \$ plus taxes (5 % TPS, 9.975 % TVQ) = 1 534,92 \$

Inscription **après le 30 août 2019**, 1470 \$ plus taxes (5 % TPS, 9.975 % TVQ) = 1 690.13 \$

Une facture vous sera envoyée après la confirmation de votre inscription en ligne et vous pourrez faire votre paiement par chèque. Le paiement par carte de crédit n'est pas accepté.

MATÉRIEL FOURNI INCLUS DANS LE TARIF

- ✓ 1 espace 10 X 10 par kiosque
- ✓ 1 table de 6 pieds X 30 pouces
- ✓ 4 chaises
- ✓ 1 prise électrique
- ✓ Insigne d'identification personnalisée pour chaque représentant

Si vous avez besoin de mobilier, veuillez nous contacter au (514) 282-0256 ou 1 800 465-0215 le plus tôt possible. De plus, si vous souhaitez avoir une disposition spécifique ou élaborer un nouveau concept, **il est obligatoire d'en discuter au début du projet afin de le faire approuver** par la Fédération des médecins résidents du Québec. À cet effet, vous devez communiquer avec Mme Vicki Portelance au (514) 282-0256 ou 1 800 465-0215 vportelance@fmrq.qc.ca.

REPRÉSENTANTS

Un maximum de 4 représentants par espace réservé est permis. Des insignes d'identification seront émis pour chaque représentant inscrit.

Pour les repas, collation et café, il y a une galerie commerciale au niveau I du Palais des congrès.

HÉBERGEMENT

Les exposants qui veulent avoir un hébergement pour leur séjour, doivent eux-mêmes faire les réservations. Veuillez cliquer sur cette [carte](#) pour connaître les hôtels situés près du Palais des congrès.

LOCATION DE KIOSQUE « CLÉ EN MAIN »

Si vous désirez un kiosque personnalisé, vous pouvez vous informer auprès des firmes suivantes :

Monsieur Jean-Marc Côté
Expo-Côté Design
450 444-2551
www.expocote-design.com

Madame Laika Perreault
Présentation Design
<http://presentationdesign.com/>
lperreault@presentationdesign.com

AUDIO-VISUEL

Les exposants qui désirent de l'équipement audio-visuel pour agrémenter leur kiosque peuvent communiquer avec :

Monsieur Benoît Durocher
Specvision
Bureau: 514 507-9717
Portable: 514 503-2333
benoitdurocher@specvision.ca

Vous devez également en aviser la Fédération des médecins résidents du Québec.

ÉLECTRICITÉ

Tel que stipulé dans le formulaire d'inscription, une base électrique de 1500 W- 120 V vous est offert gracieusement avec la location de votre kiosque. Si nécessaire, veuillez prévoir apporter des extensions. Si vous avez des besoins électriques spécifiques, il est important de nous le spécifier par courriel à vportelance@fmrq.gc.ca ou par téléphone (514) 282-0256 ou 1 800 465-0215 **au plus tard le 13 septembre 2019**.

CONNECTION INTERNET

Les exposants qui désirent obtenir un accès internet au montant de 100 \$ devront en faire la demande **au plus tard le 13 septembre 2019** par courriel à vportelance@fmrq.gc.ca ou par téléphone (514) 282-0256 ou 1 800 465-0215. Vous obtiendrez le code d'accès la journée de l'événement en vous adressant directement au kiosque des exposants de la FMRQ à l'entrée de la salle.

AUTRES SERVICES

Pour tout autres services, vous pouvez en tout temps communiquer avec nous ou avec le Palais des congrès de Montréal en accédant au [Portail client - Palais des congrès de Montréal](#).

RÈGLES D'IGNIFUGATION

Les règlements du service des incendies de la ville de Montréal exigent que tous les objets servants à la décoration soient ignifugés. Voir la réglementation en cliquant [ici](#).

CALENDRIER EXPOSANTS

23 avril au 30 août 2019 :

Période d'inscription

13 septembre 2019 :

(Après cette date, aucune modification ne sera acceptée)

- Date limite pour nous soumettre vos besoins par spécialité.
- Date limite pour faire connaître les noms de vos représentants.

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

Il est strictement interdit d'apporter de l'eau ou de la nourriture dans le but d'en faire la distribution aux résidents, à moins que vous ayez une entente avec le traiteur du Palais des Congrès ([Capital Traiteur - Exclusivité des services alimentaires](#)). Vous pouvez consulter le [menu](#). La distribution de matériel promotionnel ainsi que toute sollicitation doivent se faire à l'intérieur de la salle.

MONTAGE ET DÉMONTAGE DES KIOSQUES

Le montage et la mise en place des kiosques doivent se faire entre 8 h 00 et 11 h 30 le jour de l'activité. Pour les installations plus complexes ou pour une série de kiosques dont le montage est fait par le même installateur et qui nécessite un temps de charge important, il sera possible de s'installer le 3 octobre 2019 à compter de 16 h 00. Si tel est le cas, vous devrez aviser la FMRQ à l'avance et spécifier l'heure de l'arrivée au Palais des congrès ainsi que le nom de la personne responsable sur place.

Pour le **démontage de votre kiosque**, nous vous rappelons que la Journée carrière Québec se déroule de 13 h 00 à 17 h 00 inclusivement. **IL EST IMPORTANT de noter qu'aucun départ ne sera autorisé avant 17 h 00.** De plus, le démontage doit être terminé au plus tard à 20 h.

NB: Le Palais des congrès ne peut garder du matériel après cette heure, donc prévoir l'appel d'un messenger à l'avance.

EXPÉDITION DE VOTRE KIOSQUE ET/OU MATÉRIEL

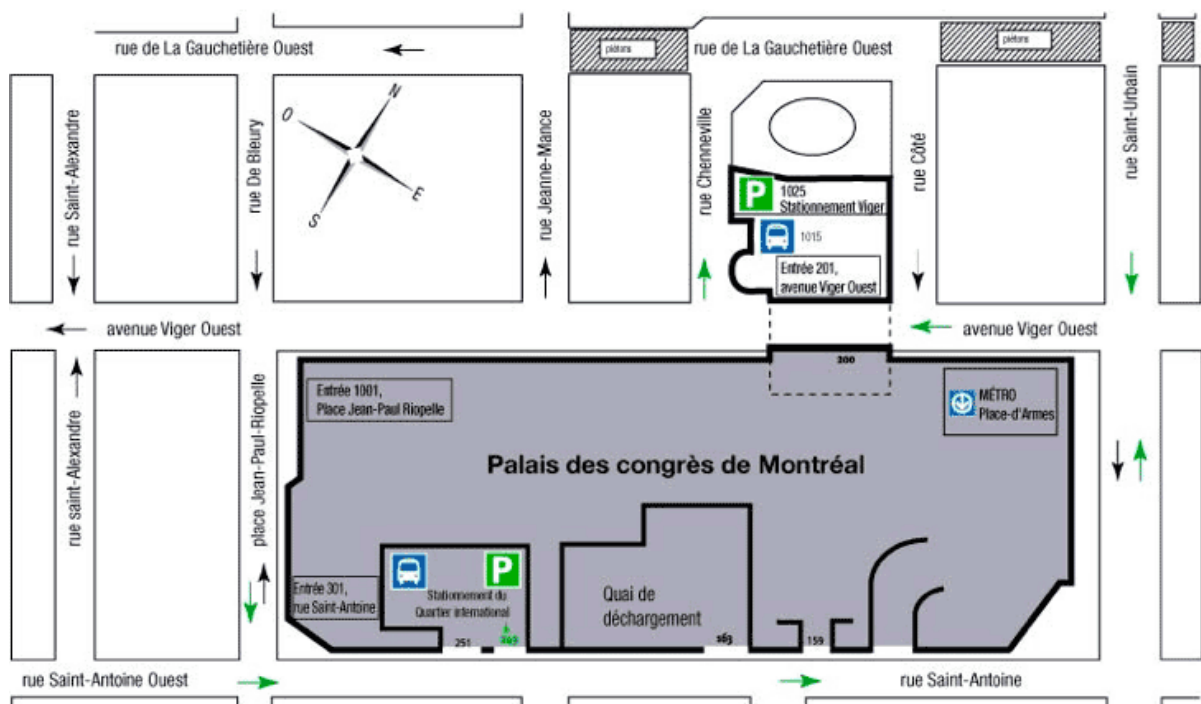
Nous vous recommandons d'apporter vous-même votre matériel le matin de l'installation afin d'éviter tout risque de perte ou de retard dans votre livraison. Toutefois, si vous expédiez du matériel au Palais des Congrès, chaque boîte ou caisson doit être clairement identifié avec les mentions suivantes :

Fédération des médecins résidents du Québec
Journée carrière Québec - 4 octobre 2019

Palais des congrès de Montréal
163 rue Saint-Antoine O - Salle 210, Numéro de kiosque
Montréal QC H2Z 1X8
Compagnie exposante et nom de la personne responsable

ACCÈS AU PALAIS DES CONGRÈS

Plan d'accès - Palais des congrès de Montréal



QUAI DE DÉCHARGEMENT

Le quai de déchargement est situé au 163 rue Saint-Antoine Ouest au coin de la rue St-François-Xavier (voir plan ci-haut). Une fois votre matériel déchargé, vous pouvez le transporter à la salle 210 qui est au même niveau.

Toute livraison de matériel doit se faire par le quai de déchargement au 163 rue Saint-Antoine O, Montréal, QC, H2Z 1X8.

En tout temps, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

Vicki Portelance
Technicienne administrative
vportelance@fmrq.qc.ca

Sylvain Schetagne
Directeur, Recherche et action sociopolitique
schetagne@fmrq.qc.ca

Téléphones : (514) 282-0256 ou 1 800 465-0215